

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 23 octobre 2013

**PA 2014 - 2017 : des améliorations dans les ordonnances, mais rien de substantiel**

**Les corrections aux dispositions d'exécution de la Politique agricole 2014-2017 apportent certes quelques minimales améliorations, qui n'en demeurent pas moins très modestes. Pour de nombreux producteurs de lait, la réforme des paiements directs représente un défi de taille.**

*Direction*

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Les dispositions d'exécution de la Politique agricole 2014-2017 adoptées ce jour par le Conseil fédéral n'apportent, du point de vue des producteurs de lait, que de minimales améliorations par rapport au projet soumis à la procédure d'audition de l'été dernier. Il s'agit d'une part d'une légère réduction des exigences pour l'octroi des contributions à la production de lait et de viande sur base herbagère et d'autre part d'une augmentation minimale des contributions SRPA, soit 10 CHF par UGB. Peuvent être qualifiées aussi de positives les améliorations en faveur de l'estivage des vaches laitières ainsi que l'aménagement des contributions pour les terrains en forte pente.

Ces corrections sont certes à saluer, mais n'en restent pas moins très modestes. Si l'on considère en plus que les contributions de transition vont diminuer du fait des diverses modifications portant sur les paiements directs, le résultat de l'aménagement des ordonnances s'avère insatisfaisant du point de vue des producteurs de lait.

Les conséquences de la Politique agricole 2014 - 2017 représentent un défi énorme pour de nombreux producteurs de lait. Il est donc important que les familles paysannes s'informent rapidement des changements décidés et prennent les mesures qui s'imposent afin d'atténuer les effets de la réforme sur leur exploitation. Il appartient maintenant aux services de vulgarisation d'apporter leur soutien aux familles paysannes pour qu'elles puissent faire face aux nouveaux enjeux.

**Pour plus de renseignements :**

Hanspeter Kern, président

079 418 52 16

Kurt Nüesch, directeur

079 661 41 59

1'759 Zeichen (inklusive Leerschläge)

Téléphone 031 359 51 11  
Téléfax 031 359 58 51  
smp@swissmilk.ch  
www.swissmilk.ch

